



COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau

Réunion du 15 juillet 2019

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MME. Christine TASTAVIN, MM. Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Francis MAGGI.

Excusés : MM. Gérard ALUNNI, Pierre LAFON, François ROUSTAN, Patrick SCALA.

Assiste : M. Bernard JAMMES

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Début de la séance à 18h30,

OUVERTURE DE LA SEANCE PAR LE PRESIDENT

Le Président Edouard DELAMOTTE remercie les membres présents et passe à l'ordre du jour.

INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Le Président fait un compte rendu des études des dossiers déposés pour la campagne CNDS 2019. 12 dossiers ont été déposés et seulement 4 ont été retenus et transmis à la LMF pour suite à donner.

Suite à la création de nouvelles compétitions, le Président propose que le District fasse l'acquisition de 30 tablettes, qui seront mises à la disposition des clubs à un prix restant à déterminer.

FELICITATIONS

A M. Denis ARAMINI, nouveau Président de l'Entente des Clubs FFF des Vallées, tous nos souhaits de prompt réussite dans sa nouvelle fonction.

A.G D'ETE

Le Bureau exprime son contentement devant la qualité du déroulement de cette AG qui a connu un taux exceptionnel de participation des clubs, présents ou représentés et remercie chaleureusement la précision et la qualité du travail effectué par M. Yvan GASTAUD, historien du sport, qui a présenté une rétrospective brillante des origines du football dans le District de la Côte d'Azur.

Remerciements au journaliste de Nice-Matin qui a couvert les travaux de cette Assemblée Générale d'été.

COMMISSIONS

Les commissions 2019-2020 seront nommées lors du prochain Comité de Direction Plénier.

Les personnes désireuses d'intégrer une commission du District sont priées de remplir la fiche de candidature (à télécharger sur le site du District) et de l'adresser au Secrétariat.

Deux candidatures nous sont parvenues concernant :

M. Jacques DALMASSO, pour la commission sportive ;

M. Pascal MISIACZYK, pour la commission des délégués ;

M Janvier ONORATO nous informe qu'il ne postulera pas à la commission des championnats pour la saison à venir, après 24 ans passés au sein de celle-ci. Le Bureau lui présente ses plus chaleureux remerciements pour toutes ces années mises au service du football maralpin.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

Conformément aux dispositions de l'article 48 des Règlements Sportifs du DCA, les clubs doivent s'acquitter des sommes dues au DCA en date du 30/06/2019 avant le 31/08/2019. Les clubs en infraction au 01/09/2019 seront immédiatement suspendus et ne pourront entrer en compétition qu'après régularisation de leur situation financière. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

CHAMPIONNATS

Le point est fait sur la nouvelle version du championnat U14 Régional qui sera ouvert à 22 équipes au lieu de 18, ce championnat se déroulera en 2 phases, lors de la 2^{ème} phase, le championnat R2 sera constitué de 3 poules de 7 équipes, à l'issue de la saison 10 équipes seront reversées en championnat des Districts U15 soit 45 % des participants.

Par ailleurs, les clubs retenus pour disputer le championnat U14 D1 et D2 ont été communiqués au Bureau qui a validé les propositions.

ARBITRES

La Commission des Arbitres sollicite pour la saison 2019-2020, dans le cadre du suivi de l'évolution des indemnités des arbitres, la possibilité de revoir une hausse des tarifs qui serait de 2 € (centre et assistants) en Seniors, U19 et Futsal et 1 € ans les autres catégories de jeunes (U17 à U14) et pour les observateurs de district.

Par contre pour les catégories U12 et U13 les indemnités trop importantes pour les finances des clubs passeraient de 56,00 € à 50,00 € soit 10,7 % de moins.

Le Bureau émet un avis favorable et soumettra ces propositions au prochain Comité de Direction Plénier pour accord.

CORRESPONDANCE

FFF : Renouvellement de l'opération " Club des 100 femmes dirigeantes" .

FFF : Note sur la présentation de la mutualisation des compétences administratives des territoires.

LMF : Suivi des bons de formations saison 2019/2020. Pris note.

FFF : Mise en place du Tournoi national amateur eFoot. Pris note.

LFA: Communication sur le chapitre Formation du FAFA.

ENTENTE DES VALLEES : Compte rendu de l'A.G. du 27/06/2019.

Avenir Sportif Levensois : nous informant de sa mise en non activité partielle (Seniors) pour la saison 2019/2020. Pris note.

CHU de Nice : demande de prêt de matériel pour l'organisation d'un tournoi de football entre les équipes soignantes et éducatives de la région PACA et des personnes en souffrance psychique. Accord.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

Le Président,
M. Edouard DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.